



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-031-2021-09

PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Cellule officines de pharmacie

IDF-2021-08-26-00029 - ARRETE n° DOS/EFF/OFF/2021/91 constatant la caducité d'une licence d'une officine de pharmacie (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-08-26-00029

ARRETE n° DOS/EFF/OFF/2021/91 constatant la
caducité d'une licence d'une officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2021/91

constatant la caducité d'une licence d'une officine de pharmacie

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 nommant Madame Amélie VERDIER Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° DS 2021-029 du 9 août 2021, publié le 11 août 2021, portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'Offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 12 mai 1960, portant octroi de la licence n°95#000738 aux fins de création d'une officine de pharmacie, sise 11 boulevard Maurice Ravel (anciennement rue Paul Cézanne) à SARCELLES (95200) ;
- VU** l'arrêté n°DOS/EFF/OFF/18/2021 en date du 16 février 2021 ayant autorisé le transfert d'une officine vers le 9 rue Vincent Van Gogh à SARCELLES (95200) et octroyant la licence n°95#001127 à l'officine ainsi transférée ;
- VU** le courriel en date du 11 août 2021 par lequel Monsieur Bon Na TAN représentant légal de la SELARL PHARMACIE DES SABLONS informe l'Agence régionale de santé de l'ouverture effective au public de l'officine sise 9 rue Vincent Van Gogh à SARCELLES (95200) suite à transfert et restitue la licence n°95#000738 ;

CONSIDERANT que l'officine issue du transfert autorisé par arrêté du 16 février 2021 susvisé, sise 9 rue Vincent Van Gogh à SARCELLES (95200) et exploitée sous la licence n°95#001127, est effectivement ouverte au public à compter du 6 juillet 2021 ;

CONSIDERANT que l'ouverture au public de l'officine exploitée sous la licence n°95#001127 entraîne la caducité de la licence n°95#000738;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de constater cette caducité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Est constatée, à compter du 6 juillet 2021, la caducité de la licence n°95#000738, du fait de l'ouverture effective au public, sous la licence n°95#001127, de l'officine de pharmacie issue du transfert vers le local sis 9 rue Vincent Van Gogh à SARCELLES (95200).

ARTICLE 2° : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3° : La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 26 août 2021

Pour la Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France
et par délégation,

La Directrice du Pôle Efficience

Signé

Bénédicte DRAGNE-EBRARDT